

JOURNALIER DE PRODUCTION

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Exceldor est une coopérative qui a comme mission d'offrir de la volaille que les gens peuvent servir avec fierté. L'organisation, dont le siège social est situé à Lévis, répartit sa production entre ses usines de Saint-Anselme, Saint-Damase, Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Agapit au Québec ainsi qu'avec celle de Hanover en Ontario.

L'entreprise commercialise des produits sous plusieurs marques dont Exceldor et Butterball. Elle emploie plus de 2 250 personnes et a un chiffre d'affaires de 690 M\$.

SOMMAIRE DES FONCTIONS

Les journaliers de production jouent un rôle important dans la production et l'approvisionnement de grandes chaînes. Pour ce faire, ceux-ci occupent différentes fonctions dans l'usine au niveau de la production et de la transformation des volailles. Ces emplois consistent majoritairement à l'emballage, le trimage et la découpe de poulet frais.

HORAIRE DE TRAVAIL

Jour : Lundi au vendredi de 7h00 à 15h30

Soir : Lundi au vendredi de 15h30 à 24h00

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le taux horaire est le suivant :
 - 0-3 mois : 14.41\$ de l'heure
 - 3-6 mois : 15.21\$ de l'heure
 - 6 mois et plus : 16,01\$ de l'heure
 - Prime de 0.50\$/h pour le quart de soir
- Navettes disponibles pour les gens ne possédant pas de voiture.
- Assurances collectives
- Rabais employés

QUALIFICATIONS REQUISES

Vous êtes un candidat potentiel si vous possédez de l'expérience dans un emploi d'usine ou dans des emplois manuels, vous avez une bonne capacité physique et vous êtes disponibles pour travailler de jour ou de soir sur un horaire du lundi au vendredi.

- Habile manuellement et aimer le travail à la chaîne
- Capacité à travailler dans un environnement entre 1 et 4° C
- Expérience dans un emploi d'usine ou autre emploi manuel (un atout)
- Savoir lire, écrire et compter
- Français de base obligatoire

COMMENT POSTULER?

Transmettre votre candidature à l'adresse courriel suivante : carrieresstbruno@exceldor.com ou par téléphone au 450-441-7902.